

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1800 exemplaires

N° 41

(mars - avril - mai 2008)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Rétrospective 2007 en quelques chiffres	1 & 2
Photo - photo - photo.....	2
Journées Wallonnes de l'eau : 15 mars 2008	3
Mini visite au cœur de l'Attert	3
Le 1 ^{er} mai, l'aube se lèvera à Nobressart	3
Installation photovoltaïque pilote sur la toiture de la nouvelle école communale d'Attert	4 & 5
La carrière de Tattert, un site grandement intéressant.....	5
Démonstration de greffage : Samedi 15 mars	6
Le petit plus pour la biodiversité	6
Bienvenue aux dames blanches.....	7
Junior Rangers 2008.....	7
Opération communes et rivières propres 2008.....	8
Mobilisons-nous pour un monde meilleur	8
Le coin des associations	8



3 des 19 jeunes en formation grâce au stage « Fanfares en Val »

Pour tout renseignement :

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"
Voie de la Liberté, 107 à 6717 Attert
☎ 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98
e-mail : parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be



Rédaction & relecture : Dominique Scheepers,
Emmanuel Glaude, Elisabeth Tonglet et Sylvie Hubert

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé.

Ne pas jeter sur la voie publique



Rétrospective 2007 en quelques chiffres



1 km de
berges
clôturées



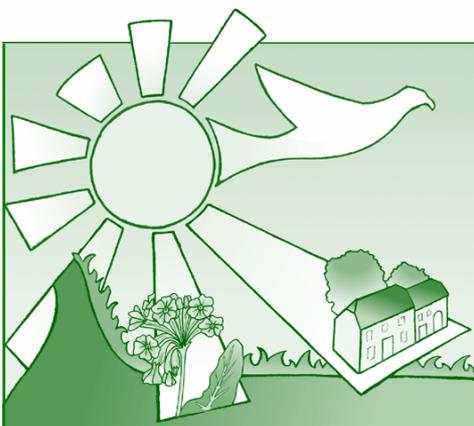
3 nouvelles
mares
creusées



5 rencontres
belgo-
allemandes



27 ouistitis et 16
tam-tams en
stage « Lili-
Musique »



PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

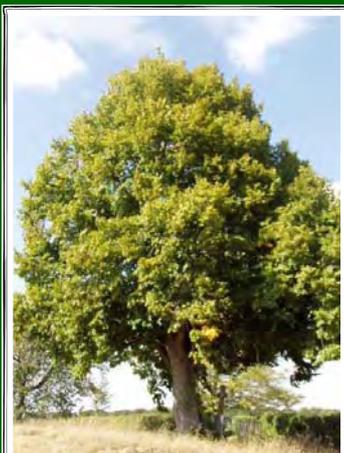
Photo – photo - photo

Voici venir le printemps et une nouvelle occasion de saisir votre appareil photo pour photographier le paysage de la vallée de l'Attert tel que vous le ressentez !

Envoyez 3 photos maximum (oui le choix est difficile) en tirage papier 20 X 30 cm avec au dos vos nom, prénom, adresses mail et postale ainsi que la mention du lieu où la photo a été prise et une petite légende expliquant pourquoi vous l'avez choisi. Envoyez le tout au Parc Naturel de la Vallée de l'Attert, Voie de la Liberté, 107 à 6717 Attert. Une copie en haute résolution sera également envoyée par mail à parcnaturel@attert.be mais l'agrandissement papier est obligatoire.

Le projet est ouvert jusqu'au 31 mai 2008. Les photos doivent être libres de tous droits.

La fiche d'inscription est disponible dans nos bureaux ou sur le site www.aupaysdelattert.be



1 des 41 arbres remarquables classés de la commune

Rétrospective 2007 en quelques chiffres

38% de l'électricité consommée dans la commune est produite par l'installation de biométhanisation



90 musiciens accueillis au festival « Musique dans la Vallée »

120 arbres distribués à la journée de l'arbre



120 bénévoles pour le week-end de la Fête du Parc

10 000 gobelets compostables utilisés lors de la Fête du Parc Naturel à Parette



Journées Wallonnes de l'eau : 15 mars 2008



l'or bleu, en collaboration avec différents partenaires.

A Attert, nous vous proposons deux activités pour découvrir l'eau dans notre commune :



Visite du Marais de Grendel avec la conservatrice du marais, Elisabeth Tonglet. Le site est classé Réserve Naturelle et vous verrez ce qui en fait sa réputation. C'est un bas-marais alcalin (marécage inondé durant la plus grande partie de

l'année d'eau chargée en calcaire). On y retrouve une prairie humide à reine des prés. Ces hautes herbes profitent bien aux insectes et oiseaux qui y trouvent un précieux refuge.

*Rendez-vous à **10h** le samedi 15 mars au pont de Grendel, à la sortie de Grendel sur la route vers Colpach. Se munir de bottes (indispensables) et de vêtements adaptés à la météo. Pas accessible aux voiturettes et poussettes*

Visite du captage d'eau de Metzert : Sous la conduite du fontainier, vous visiterez le captage d'eau situé à Metzert. Il vous expliquera le chemin de l'eau et comment elle est distribuée jusqu'au robinet.

*Rendez-vous à **14h** le samedi 15 mars au lavoir de Metzert*

Mini visite au cœur de l'Attart

Faut-il nécessairement être « grand » pour découvrir les richesses de notre région ?



Doit-on réellement être à la « grande école » pour aller au musée ? Ne dit-on pas que les enfants sont de plus en plus précoces et que la sagesse n'attend pas le nombre des années ? Aussi, le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attart » propose une visite guidée pour les bout'choux âgés de **2 à 5 ans, le samedi 26 avril à 15h.**

Au programme : chasse aux fossiles, petits jeux, mini-ferme et conte. Un petit goûter sera servi aux jeunes visiteurs et leurs accompagnateurs.

Remarque : Chaque enfant devra être accompagné d'au moins un adulte.



Prix d'entrée : 1 €/famille.
Durée de la visite : +/- 1h30'
Renseignements et inscriptions avant le 20 avril au 063/22 78 55

Le 1^{er} mai, l'aube se lèvera à Nobressart

L'aube est un instant magique. La nature se réveille en douceur. Les derniers lambeaux de brume s'accrochent vainement au chant du merle. Les premiers rayons dardent des morceaux de soleil couleur de miel sous les acclamations du coq. Les senteurs de la terre s'élèvent tandis que les dernières perles de rosée s'évaporent. Un à un les musiciens ailés s'installent sur leur piédestal. Une belle journée voit le jour !



Ce 1^{er} mai, une trentaine de sites, à Bruxelles et en Wallonie, organiseront « L'Aube des oiseaux », des matinées de découvertes ornithologiques. La participation est entièrement gratuite.

A Nobressart, c'est Elisabeth Tonglet qui sera le chef de cet orchestre ailé.

Rendez-vous à 7h à « La Fontaine » à Nobressart. Fin de l'activité vers 10h30. Café et gaufres offerts. Renseignements et inscriptions : 063/22 78 55

Installation photovoltaïque pilote sur la toiture de la nouvelle école communale d'Attert

Depuis le mois de novembre 2007, la nouvelle école communale d'Attert bénéficie d'une surface photovoltaïque de 170 m².



Cette installation a vu le jour dans le cadre du projet « 10 communes pilotes photovoltaïques en Région wallonne » pris en charge à 80% par le Ministère de l'Énergie et à 20% par la commune d'Attert. A ce jour, c'est la plus grande installation sur un bâtiment public en Région wallonne.

C'est l'asbl « Au Pays de l'Attert » qui a assuré l'encadrement technique complet du projet (cahier des charges, suivi de chantier et démarches administratives).

Principe de l'énergie photovoltaïque :

Les panneaux solaires, constitués de matériaux semi-conducteurs, produisent de l'électricité sous l'effet du rayonnement solaire. On peut donc produire sa propre électricité !

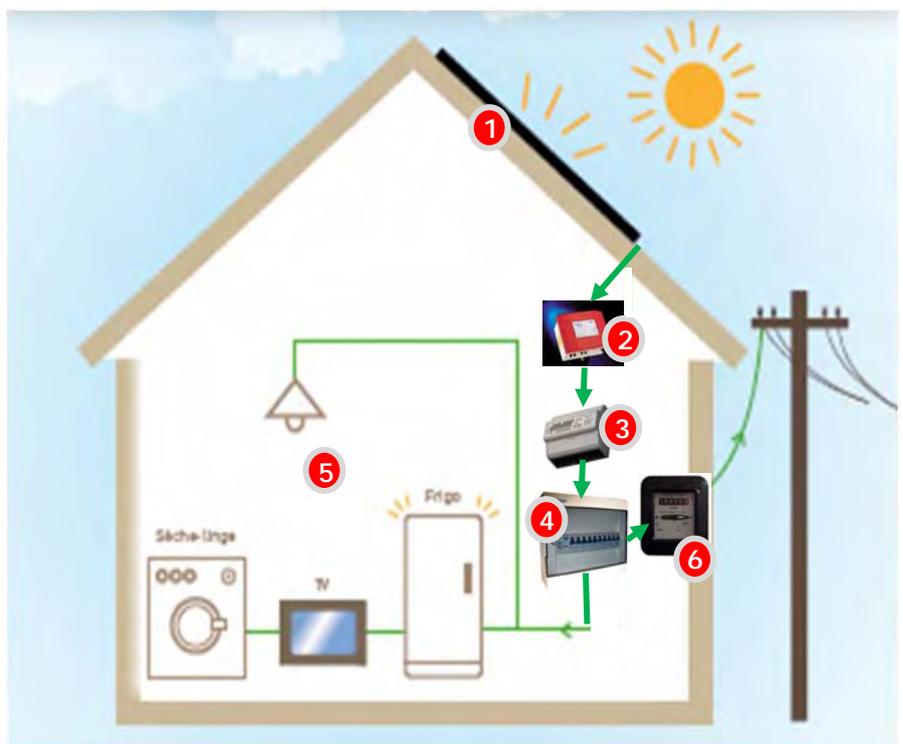
En pratique en Région wallonne :

Les panneaux photovoltaïques sont raccordés sur le circuit électrique du bâtiment. Le bâtiment consommera donc en priorité l'électricité produite par les panneaux avant d'absorber de l'électricité du réseau public (moins d'électricité achetée ⇒ économies !).

Si la production est plus importante que la consommation du bâtiment, alors l'électricité non consommée ira sur le réseau public. Pour les installations de moins de 80 m², le compteur tourne à l'envers d'où économie. Pour les plus grandes surfaces, un second compteur est installé et cette énergie est revendue à un fournisseur d'électricité. Il n'y a donc pas de pertes de la production d'électricité.

Equipements nécessaires :

1. panneaux solaires photovoltaïques (production de courant continu)
2. onduleurs (ondulation du courant continu pour avoir du courant alternatif)
3. compteur « certificats verts » : indique la production totale des panneaux en kWh pour recevoir des certificats verts auprès de la commission wallonne pour l'énergie (CWaPE : www.cwape.be). Les certificats verts sont une aide pour la production d'électricité verte en Région wallonne. Ils permettent d'amortir le surcoût de ce type d'installation.
4. tableau général du bâtiment
5. appareils consommateurs d'électricité
6. compteur du réseau



Chiffres clés de l'installation :

- Installation de 170 m²
- Orientation : sud sud est (optimum : sud)
- Inclinaison : 38°C (optimum : 35°)
- Intégration en toiture : les panneaux ont une couleur proche des ardoises
- Nombre de panneaux : 132
- Nombre d'onduleurs : 3 (photo ci-dessous)



- Puissance électrique lorsqu'il y a un fort

ensoleillement de 1000 Watts/m² (en été) :
21.000 Watts

- Estimation de la production électrique : 25.000 kWh par an, soit plus de 50% des besoins de l'école

Un panneau d'affichage est également placé sur la façade de l'école et indique les informations



suivantes en temps réel : ensoleillement (Watts/m²), température des panneaux (°C), puissance électrique des panneaux (Watts), énergie électrique totale produite le jour en cours (Wh), énergie électrique

totale produite depuis le démarrage de l'installation (kWh) et les kg de CO₂ préservés depuis le démarrage de l'installation.

La carrière de Tattert, un site grandement intéressant

Le site de l'ancienne carrière de Tattert (35 ares) est situé sur la première cuesta de la Lorraine.

On y exploitait du sable et des grès du sinémurien. Le site a ensuite été désaffecté et a subi de nombreux remblayages mais, en 1998, un assainissement important y a été effectué.

Le site est classé en SGI B (Site de Grand Intérêt Biologique).

Cette année le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert a pour projet de faire l'inventaire de ce site (ainsi que 4 autres sites SGI B). Il nous paraît urgent de prendre des mesures de protection plus importantes ainsi que d'établir un plan de gestion afin de préserver la richesse de la faune et de la flore de ces sites particuliers. Des inventaires ont été réalisés dans le passé et nous voudrions les actualiser afin de déterminer le potentiel de ces sites et les travaux à y entreprendre.

Les inventaires détaillés des groupes biologiques suivants seront réalisés : plantes supérieures, oiseaux, reptiles et batraciens, lépidoptères rhopalocères, odonates, orthoptères et coccinelles. Une évaluation de l'état des populations des espèces rares, menacées ou

protégées sera également effectuée.

Afin de vous faire connaître ce site, nous vous proposons le

**samedi 24 mai 2008 à 10h
une visite de la carrière de Tattert
en compagnie de Stéphane Bocca de
Natagora**

qui réalise les inventaires. Il nous expliquera les richesses biologiques (oiseaux, insectes) de la carrière. Ce sera l'occasion de découvrir un petit coin près de chez vous.

Les Junior Rangers 2007 qui ont œuvré durant leur stage en juillet 2007 pour la remise en état du site recevront à cette occasion leur prix du lézard d'argent.



Démonstration de greffage : samedi 15 mars

Vos arbres fruitiers deviennent vieux ?

Vous voulez préserver une variété de fruit que vous aimez particulièrement ?

Vous voulez vous lancer dans le greffage ?

Alors venez à la démonstration de greffage que nous organisons le

Samedi 15 mars 2008 de 9h30 à 12h au verger conservatoire à Post



Vous pourrez apporter vos greffons de pommiers et pruniers que vous aurez prélevés afin de les greffer sur les arbres porte-greffes que nous fournirons (réservation obligatoire). C'est

entièrement gratuit. Si vous n'avez pas eu l'occasion de prélever des greffons avant la reprise de végétation (fin février), vous pouvez toujours venir pour poser vos questions et assister à la démonstration.

Cette démonstration sera donnée par le Centre Wallon de Recherches Agronomiques de Gembloux.

Vous êtes également tous cordialement invités à 10h30 à **l'inauguration officielle du verger conservatoire didactique du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert par les autorités communales d'Attert.**

Vous pourrez ainsi découvrir les premières plantations du verger qui s'agrandira d'année en année.

Renseignements : D. Scheepers 063/22 78 55

Le petit plus pour la biodiversité

La nature se réveille, les bourgeons poussent ...mais voilà aussi le retour des maladies et des nuisibles au jardin. Que pouvons-nous faire pour protéger nos cultures sans détruire la nature ?

Aidons-nous des auxiliaires de jardin !

Les auxiliaires sont des animaux qui ont une action favorable dans le jardin. Certains vont détruire les animaux ravageurs des cultures, soit en les mangeant directement, soit en les parasitant. Les auxiliaires peuvent être des oiseaux (mésange, chouette), des batraciens, des mammifères (hérisson, belette, musaraigne, chauve-souris...), des insectes ou même des acariens et des champignons. Par leurs actions combinées, ils détruisent des limaces, des pucerons, des chenilles, des acariens et des champignons pathogènes.

Quelques exemples :

Pour piéger les insectes rampants sur les troncs d'arbre comme les chenilles de l'arpenreuse du printemps, vous pouvez essayer différentes méthodes. Placez une **bande de carton ondulé** ou une **bande de tissu** de 15 à 21 cm badigeonnée de gomme de résine naturelle autour du tronc. Assurez-vous que les insectes passent par-dessus ces bandes. Enlevez régulièrement les bandes et brûlez-les. Répétez l'opération au début du printemps et au début de l'automne et brossez le tronc avec une brosse rigide pour enlever les larves qui auraient pu s'y installer.

Pour vous débarrasser des pucerons, misez sur les coccinelles et les chrysopes pour lesquelles vous avez installé des abris comme conseillé dans le dernier Courrier du Parc. Au printemps leurs larves se ruent sur les pucerons et les acariens. Elles peuvent en consommer plus de 100 par jour.



La coccinelle et sa larve mangeuse de pucerons

© Daniel Fortin



La chrysope et sa larve dévorant un aleurode

Photo : RIAUDEL O. (MH-France)

Bienvenue aux dames blanches



Une des chouettes de l'église Saint-Étienne

Longtemps pourchassées car assimilées au démon et autres esprits maléfiques, les chouettes effraies connaissent actuellement un regain d'attention.

Excellentes prédatrices des

petits rongeurs, ces rapaces nocturnes sont de véritables auxiliaires des jardiniers et agriculteurs. Nombre de campagnols et mulots finissent leur vie entre les serres de ces gentes dames.

Au début du siècle dernier, certaines chouettes effraies étaient encore clouées aux portes des granges afin de conjurer le mauvais sort. Il est vrai que la nature ne les a guère gâtées. Leur plumage blafard et leur vol silencieux les font passer pour des mauvais esprits, des revenants perturbant les honnêtes gens au cœur de la nuit. Quant à leur cri qui leur a valu le nom d'effraie, il est loin d'être doux et

mélodieux ! Ce chuintement impressionnant glace le sang des plus téméraires.

Bien que protégées, les chouettes effraies sont encore vulnérables. La disparition de leurs gîtes préférés (clochers d'église grillagés pour éloigner les pigeons, granges réhabilitées en logement, ...), l'utilisation de pesticides et la circulation routière provoquent peu à peu la disparition des Dames blanches. Aussi, le Parc Naturel a décidé de contribuer à leur sauvegarde.

Le 26 décembre 2007, 4 jeunes chouettes recueillies et soignées par le CREAVES d'Arlon ont été relâchées dans le clocher de l'ancienne église Saint-Étienne.



Installation du nichoir à Thiaumont.

Durant le mois de février, trois nichoirs pour chouettes effraies ont été installés dans les clochers des églises de Thiaumont, Schockville et Tontelange. La pose de deux autres nichoirs est prévue dès que la Région wallonne aura donné son accord.

Merci à Annick et Alain Watriquant du CREAVES d'Arlon, Pascal Goedert, ouvrier communal et à Jean Delarue, d'AVES-Liège pour leur dévouement.

Junior Rangers 2008

Depuis 2004, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert organise un stage « environnement » destiné aux adolescents de **12 à 14 ans**.



Une semaine pour découvrir les richesses du Parc



Naturel et les métiers liés à la nature.

L'occasion aussi de retrousser ses manches !

Voyez plutôt : entretien des réserves naturelles, course azimut, journée avec les gardes forestiers pour observer les traces des animaux, découverte du patrimoine, et bien d'autres choses !



Dates : du lundi 14 au vendredi 18 juillet 2008
Prix de la semaine : 50 euros
Renseignements et inscription :
Dominique Scheepers 063/22 78 55

Le coin des associations

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Samedi 8/03 : Bal du carnaval

Dimanche 9/03 : 19ème cortège carnavalesque

Dimanche 30/03 : Après-midi dansant
« ambiance 1930 »

Samedi 19/04 : Concert de printemps

Dimanche 27/04 : Goûter des aînés

M. Thiery 063/22 27 87 thierymich@yahoo.fr

LE COTHURNE - ATTERT

Festival Celtique : vendredi 14/03 : Branra, Black Velvet, Ogham - Samedi 15/03 : Pipe Band, Eitre, Llangres, The Paperboys, Ceili Moss

C. Muller 0499/180 189 - www.cothurne.org

CLUB LA FONTAINE - NOBRESSART

Samedi 15/03 à partir de 9h30 : Mini-Trail
« L'Elchertoise », 24 ou 42 km

Vendredi 6/06 à partir de 19h30 : Run & Bike
« La 6717 », 16 km

www.nobressart.be - info@nobressart.be

POSCHAVILLE - POST

Samedi 29/03 : Grand feu. 20h, distribution des flambeaux devant l'église ; 20h30, allumage au terrain de foot ; 21h, bal folk avec TRIVELIN (entrée gratuite) - Chapiteau chauffé, petite restauration, vin chaud, Rulles
poschavilleasbl@hotmail.com

GROUPE ANIMATION LOTTERT

Samedi 22/03 : Théâtre de rues, fête des brandons

Mercredi 30/04 : Fête du Maitrank au Weierpark

Dimanche 11/05 : Colles Tractor Trophy

Dimanche 22/06 : Nature & Passions ; au lavoir
J. Mertz 063/21 81 32

CROIX-ROUGE SECTION ATTERT

Lundi 2/06 de 15 à 20h et mardi 3/06 de 16 à 20h à Attert : Collectes de sang, salle du Cothurne

Maria Meyer 063/22 76 72

A TRAVERS CHANTS

Samedi 21/06 à 20h en l'église de Thiaumont : Concert de la Chorale L'Envol de Dijon dans le cadre des Fêtes de la Musique

antoinegoedert@skynet.be - 063/22 62 86

Voir aussi : www.aupaysdelattert.be/agenda.php

Envoyez-nous vos annonces par e-mail
asbl.apda@attert.be ou par courrier (voir 1^{ère} page).

Opération communes et rivières propres 2008

Samedi 19 avril,

nous vous attendons pour le
nettoyage annuel des routes
et berges de notre commune.

Inscriptions et renseignements :

Daniel Lefèbvre 063/23 54 13



Mobilisons-nous pour un monde meilleur

Trier les déchets, c'est bien. Les diminuer, c'est encore mieux !

Voilà ce que nous avons découvert, nous, les élèves de **l'école d'Attert** lors d'une animation organisée par Idelux.

Notre planète est en danger, c'est pour cela que nous devons agir. Si chacun met en pratique quelques bonnes résolutions, on rendra un grand service à l'humanité. Pour vous aider, quelques trucs et astuces

malins ont été rassemblés par nos soins sur le site de l'école (www.ecoleattert.be). Nous vous invitons à aller le consulter et si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Nous espérons vous avoir sensibilisé à cette cause et nous vous encourageons à faire passer ce message à d'autres car ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves.

Merci d'avance.

Les élèves de 6^{ème} année.



Info utile : chaque jour en Belgique, on produit 10 millions de kg de déchets !